

Chargé(e) de mission animation de la pépinière et de l'espace coworking



Offre n° 0072240514001153

Publiée le 14/05/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : CDC DU VAL DE SARTHE

- 27 rue du 11 novembre - bp 26

72210 La suze sur sarthe

La communauté de communes du val de sarthe est située aux portes de l'agglomération mancelle. Elle est composée de 16 communes regroupant environ 30000 habitants.

Lieu de travail : La suze sur sarthe

Poste à pourvoir le : 14/06/2024

Date limite de candidature : 13/06/2024

Type d'emploi : Contrat de projet

Motif de vacance du poste

Départ d'un agent précédemment affecté au projet

Durée de la mission : 12 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Développement économique et emploi > Action économique

Grade(s) recherché(s) : Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Métier(s) : [Développeur ou développeuse économique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-25 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne la prolongation d'un projet existant. La durée du contrat proposé dépend de la réalisation du projet en cours, mais ne peut pas excéder six ans au total.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Située aux portes de l'agglomération mancelle, la Communauté de communes regroupe 16 Communes et représente pas moins de 30 000 habitants.

La Communauté de communes est déjà dotée d'une pépinière d'entreprise sur la Commune de Roëzé-sur-Sarthe, et d'une autre sur la Commune de Spay, aux portes de l'agglomération mancelle.

La Pépinière d'entreprise "Emergences" située dans le parc d'activités des Noës sur la Commune de Spay, intègre un espace co-working.

Cet outil de développement économique a vocation d'accueillir et d'accompagner de jeunes entreprises, indépendants ou télétravailleurs.

Pour accompagner le déploiement de ce projet, la Communauté de communes recherche un(e) chargé(e) de mission animation de la pépinière et de l'espace de coworking. Placé(e) sous la Responsabilité du Responsable du pôle Economie-Habitat-Aménagement, le/la chargé(e) de mission développera la promotion de la pépinière et de l'espace de coworking et conduira une démarche d'accompagnement des porteurs de projet au sein de cet équipement et du territoire. Par ailleurs, les élus communautaires se sont engagés dans une démarche de transition pour un territoire sobre et résilient avec l'écriture d'un projet de territoire. Ce projet de développement de la pépinière d'entreprise, comme les autres projets communautaires, devra s'inscrire dans une nouvelle méthodologie de travail basée sur davantage de coopérations, de co-construction en lien avec les habitants, les élus, les acteurs locaux et les partenaires.

Missions / conditions d'exercice :

Missions :

1/ Développer et animer la pépinière et l'espace de coworking

- Accueil et information des usagers/utilisateurs/locataires,
- Animation et mise en réseau des coworkers et locataires,
- Élaboration d'un programme d'animations et d'évènements pour les locataires de la pépinière et les coworkers, voire pour le tissu économique de la Communauté de communes, sur des thématiques liées aux besoins identifiés,
- Amener les utilisateurs à se questionner sur la pertinence des besoins et à raisonner dans une logique de sobriété.

Les sensibiliser à une politique de consommation, de production et d'achats responsables (favoriser l'écoconception, économie de la fonctionnalité...),

- Animation des comités de pilotage et réunions.

2/ Attirer et accompagner les créateurs d'entreprises, les porteurs de projet

- Information, conseil et suivi de 1er niveau des entreprises hébergées
- Orientation vers structures compétentes en fonction des problématiques rencontrées
- Aide à la recherche de solutions immobilières en sortie de pépinière
- Prospection

3/ Contribuer à la définition d'une stratégie de promotion de la pépinière et promouvoir l'offre

- En collaboration avec le service communication communautaire, contribuer à la définition d'une stratégie de communication via les réseaux sociaux / site web,
- Promotion de l'offre de services proposée,
- Développement des partenariats avec l'écosystème local et les partenaires en matière d'accompagnement à la création d'entreprises,
- Promouvoir les valeurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire au sein des occupants de la pépinière.

4/ Gérer l'équipement :

- Gestion quotidienne et technique du local en lien avec le service patrimoine communautaire avec un objectif de sobriété énergétique, de consommation et d'achats responsables,
- Gestion administrative (suivi des baux, droits d'accès, etc...) et budgétaire.

Missions complémentaires :

- Seconder le responsable de la mission économique notamment dans l'animation du tissu économique local.
- Travailler la définition et/ou suivi d'une stratégie éco-circulaire en transversalité avec les chargés de projet dédiés.

Profils recherchés :

- Formation supérieure en développement local, développement économique
- Expérience souhaitée sur des missions similaires
- Goût affirmé pour la communication et les relations humaines
- Polyvalence et autonomie
- Capacité d'écoute et d'échange
- Réactivité et adaptabilité
- Savoir gérer les priorités
- Être force de proposition
- Maîtrise des outils et techniques de communication
- Capacité à rendre compte

Contact

Contact : 0243835112

Informations complémentaires :

Contact et informations complémentaires : Monsieur Baptista Sylvestre, Responsable

Economie/Habitat/ Aménagement du territoire:

@: economie@cc-valdesarthe.fr

Tel: 02.43.83.51.12

Adresse e-mail : servicerh@cc-valdesarthe.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o072240514001153-charge-e-mission-animation-pepiniere-espace-coworking>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.